



Centenaire de Cheikh Anta Diop : Hommage et examen critique



Le 29 décembre prochain, Cheikh Anta Diop allait avoir 100 ans. Pour marquer ce moment symbolique, l'Université de Dakar dont il est le parrain a décidé de le célébrer sur presque 10 jours, du 21 au 29 décembre. La célébration se fera sous le thème : « Cheikh Anta, cent ans après : les défis de la reconstruction d'une pensée audacieuse pour l'Afrique ».

Dans une note reçue de son service de communication, l'Ifan précise qu'au-delà de l'hommage rendu au savant sénégalais, ce sera surtout l'occasion pour revitaliser et repenser l'héritage de cet intellectuel de renom. « Il ne s'agit pas uniquement de rendre hommage à une icône intellectuelle, mais bien de s'appuyer sur son héritage pour accélérer l'évolution de la pensée africaine et relever les défis contemporains ».

En d'autres termes, il n'est pas question de parler de Cheikh Anta comme un demi-dieu ; sa pensée et ses idées seront interrogées. D'où le panel « Sortir des sentiers battus: examen critique de l'œuvre de Cheikh Anta Diop » prévu le 22 décembre.

<https://www.seneweb.com>

Le Sénégal champion du concours interuniversitaire d'art oratoire



Le Sénégal est sorti vainqueur de l'édition 2023 du concours interuniversitaire d'art oratoire organisé le 30 novembre dernier au Bénin. La révélation est faite par le Giaba, initiateur du concours, sur son site internet. Dakar s'est placé premier à travers Oumou Kalsoum Thiandoum, étudiante en Licence 3 de Gestion à l'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Elle a obtenu 89,33 points sur 100, loin devant Gracia Darel Bignon Dolape, étudiante à l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin), arrivée deuxième avec 80,66 /100. Batiarn Lare Baknampar de l'Université de Lomé (Togo) est classé troisième avec une moyenne de 73 /100.

Les candidats devaient axer leur intervention sur l'impact de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) sur les économies des pays de l'Afrique de l'ouest. « Mettre cette problématique au centre d'un concours d'art oratoire tient d'une stratégie à la fois ludique et stimulante qui permettra infailliblement aux jeunes de mieux cerner les risques auxquels ils sont exposés », a déclaré le Vice-Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi,

<https://www.seneweb.com/>

Enseignement en ligne : le ministre valide la décision de l'UCAD



Le taux d'abandon des études à l'Université Cheikh Anta Diop (Ucad) est très élevé. Il est de 27,79%, a informé le ministre de l'Enseignement supérieur. Le Pr Moussa Baldé, qui faisait face aux journalistes pour parler de la situation académique des universités.

«Il faut reconnaître que les études en présentiel ont fait grimper le taux d'abandon à l'Ucad à 27,79%. Des amphes bondés, pour se laver, on fait la queue», liste le Mesri. Alors qu'à l'Université virtuelle Cheikh Hamidou Kane, le taux de réussite reste actuellement très satisfaisant. «Il est à 68,6% en licence en 2022, là où l'Ucad n'a enregistré que 52,32%», a ajouté le Pr Moussa Baldé.

D'après lui, à l'Ucad, on peine à avoir la moitié des étudiants qui réussissent. «Sur 100 étudiants à l'Ucad, la moitié ne réussit pas. Un jour personne ne pourra réussir à cause des conditions difficiles», déclare M. Baldé dans les colonnes du journal Le Quotidien. Pour lui, l'expérience de l'enseignement à distance, acquise lors du Covid-19, a fini de prouver qu'il est aussi performant que le présentiel. «Le taux d'abandon des étudiants à l'Un-Chk est passé de 36% en 2017 à 11% en 2020», se réjouit-il.

D'après lui, «c'est fort de toutes ces raisons que le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a entrepris, sous la coordination de la Cnri, d'accélérer la transformation digitale des universités et la dématérialisation des procédures».

<https://www.pressafrik.com>

Prise en charge du diabète : 57 médecins venant de 15 pays formés par l'UCAD



Prise en charge du diabète : 57 médecins venant de 15 pays formés par l'UCAD

Cinquante-sept médecins ont été formés à distance dans le domaine de la diabétologie et des maladies endocriniennes par l'Institut de prévoyance médico-sociale (IPMS) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD).

« Cette formation à distance va permettre de fédérer autour d'une plateforme de formation à distance 57 praticiens de 15 pays différents, dont 17 Sénégalais », a déclaré Abdoulaye Lèye, directeur de l'IPMS et coordonnateur de la formation de spécialisation et du diplôme universitaire de diabétologie en formation ouverte et à distance.

Il animait le précongrès de la Société sénégalaise d'endocrinologie diabétologie et nutrition (SOSEDIAN). Selon le professeur Lèye, la plupart des professionnels de santé qui sont sur le terrain sont confrontés à des problèmes liés à la « prise en charge des malades et ont besoin de compétences supplémentaires certifiées ».

Dans ce cadre, la formation à distance via internet est un « outil extraordinaire » pour pallier ce phénomène.

Concernant la place du Sénégal dans ce projet, le diabétologue informe qu'il y a « 33 médecins formés à la diabétologie qui sont dans les différentes régions du pays ».

<https://www.sudquotidien.sn/prise-en-charge-du-diabete-57-medecins-venant-de-15-pays-formes-par-lucad/>

REVUE DE PRESSE

ACTU : EDUCATION-ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Actualité internationale

L'AIEA lance un master en nutrition et techniques nucléaires en Afrique



L'Etat français a décidé de mettre fin au contrat le liant au lycée Averroès de Lille (nord), cessant ainsi de subventionner à partir de la rentrée 2024 le principal lycée musulman de France, vingt ans après sa création. Cette décision fait suite à l'avis favorable d'une commission consultative présidée par le préfet du département du Nord, qui s'était penchée fin novembre à la fois sur le financement et le contenu du cours d'éthique musulmane. La décision de résilier le contrat a été prise jeudi, a indiqué la préfecture à l'AFP dimanche soir, sans vouloir détailler le contenu du courrier.

Les responsables du lycée avaient fait savoir fin novembre qu'ils saisiraient la justice administrative si une résiliation du contrat était décidée. Un établissement privé sous contrat avec l'Etat se doit d'accueillir les élèves sans distinction d'origine, d'opinion ou de croyance et d'avoir des enseignements conformes à ceux de l'enseignement public, ce qui lui permet de recevoir des financements publics.

Selon le journal Le Parisien qui révèle cette décision, le préfet pointe dans son courrier des irrégularités de gestion et des enseignements qualifiés de contraires aux valeurs de la République, notamment lors de cours d'éthique musulmane. Toujours selon le Parisien, une inspection a montré des absences de ressources sur certains thèmes comme l'homosexualité, et la prépondérance d'ouvrages religieux sur l'islam au détriment des autres religions.

https://www.seneweb.com/news/International/le-principal-lycee-musulman-de-france-pe_n_427821.html

Le principal lycée musulman de France perd son contrat avec l'Etat



L'Etat français a décidé de mettre fin au contrat le liant au lycée Averroès de Lille (nord), cessant ainsi de subventionner à partir de la rentrée 2024 le principal lycée musulman de France, vingt ans après sa création. Cette décision fait suite à l'avis favorable d'une commission consultative présidée par le préfet du département du Nord, qui s'était penchée fin novembre à la fois sur le financement et le contenu du cours d'éthique musulmane. La décision de résilier le contrat a été prise jeudi, a indiqué la préfecture à l'AFP dimanche soir, sans vouloir détailler le contenu du courrier.

Les responsables du lycée avaient fait savoir fin novembre qu'ils saisiraient la justice administrative si une résiliation du contrat était décidée. Un établissement privé sous contrat avec l'Etat se doit d'accueillir les élèves sans distinction d'origine, d'opinion ou de croyance et d'avoir des enseignements conformes à ceux de l'enseignement public, ce qui lui permet de recevoir des financements publics.

Selon le journal Le Parisien qui révèle cette décision, le préfet pointe dans son courrier des irrégularités de gestion et des enseignements qualifiés de contraires aux valeurs de la République, notamment lors de cours d'éthique musulmane. Toujours selon le Parisien, une inspection a montré des absences de ressources sur certains thèmes comme l'homosexualité, et la prépondérance d'ouvrages religieux sur l'islam au détriment des autres religions.

https://www.seneweb.com/news/International/le-principal-lycee-musulman-de-france-pe_n_427821.html

Ecole de la deuxième chance : Le Bénin veut s'inspirer de la Côte d'Ivoire



Une délégation béninoise a eu une séance de travail, lundi 11 décembre 2023 avec le ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, Koffi N'Guessan et l'ensemble de ses collaborateurs en vue de s'inspirer du modèle ivoirien en matière de l'Ecole de la deuxième chance (E2C) et l'académie des talents.

Cette mission conduite par le secrétaire technique permanent du cadre national de concertation pour la promotion de l'enseignement et la formation technique et professionnelle, Hyle Azongnitodé Marcellin séjournera pendant une semaine en Côte d'Ivoire dans le cadre de la mutualisation des expériences.

« Nous avons vu la structuration de l'enseignement technique et la formation professionnelle en Côte d'Ivoire. Nous allons nous imprégner ici de l'école de la deuxième chance, l'académie des talents. Ce sont autant de défis que nous allons relever ensemble. Ce sont des sources d'inspirations », s'est réjoui le chef de la mission, Hyle Azongnitodé.

Le ministre Koffi N'Guessan a expliqué à la délégation béninoise que l'académie des talents est destinée à restructurer le dispositif de formation professionnelle initiale existant en améliorant la qualité et la pertinence des formations, les capacités d'accueil, en diversifiant l'offre de formation et en assurant la couverture territoriale du pays.

<https://www.faapa.info/blog/une-delegation-beninoise-a-abidjan-pour-sinspirer-de-lecole-de-la-deuxieme-chance-et-lacademie-des-talents/>

Cameroun : le taux d'insertion sur le marché du travail de 41,7% en 2022



« Le suivi post-formation reste un défi dans le sous-secteur. Bien que 93,5% des apprenants terminent leur formation professionnelle, seulement 41,7% des sortants du système de formation professionnelle se sont insérés dans le marché du travail en 2022 » note l'INS.

Sur la période 2021-2022, les centres de formation professionnelle camerounais ont mis sur le marché du travail 12 818 diplômés, avec un taux d'insertion dans de 41,7%.

Ces données sont issues du rapport de l'Institut national de la statistique (INS) publié le 11 décembre 2023 et recensant les « chiffres et indicateurs clés de l'éducation et de la formation professionnelle au Cameroun en 2021-2022 » consulté par Investir au Cameroun.

Les chiffres révèlent par ailleurs la place prépondérante du secteur privé sur le segment de la formation professionnelle dans le pays. Pendant la période sous revue, 83,6% des apprenants des centres de formation ont en effet été recensés dans des institutions privées, contre 16,4% seulement dans le public.

Les chiffres montrent également s'il en fallait, l'importance de l'auto-entrepreneuriat dans la lutte contre le chômage et pour l'autonomisation des jeunes.

<https://www.agencecofin.com/entreprendre/1412-114624-cameroun-le-taux-d-insertion-sur-le-marche-du-travail-apres-une-formation-professionnelle-est-de-41-7-en-2022-ins>